

GUIDE DE L'OBSERVATEUR

PARTICIPER À L'ENQUÊTE HIRONDELLES DE FENÊTRE
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN 2023



Hirondelle de fenêtre © Phototrip



Hirondelle de fenêtre © Phototrip

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE AUTOUR DES HIRONDELLES

L'année 2023 est placée sous le signe de l'hirondelle de fenêtre à l'échelle BFC ! Oiseaux annonciateurs du printemps, les hirondelles sont dépendantes des milieux bâtis qu'elles utilisent comme support pour leurs nids. **Depuis le milieu du XXe siècle, leurs populations ont connu un déclin dramatique du fait de l'intensification de l'agriculture, de la disparition des habitats naturels et de la régression des insectes proies.** Réalisée tous les 5 ans en Franche-Comté, l'enquête hirondelles de fenêtre aura lieu pour la première fois à une envergure régionale ! Elle se justifie par le déclin lent et régulier de l'espèce ces dernières décennies (-18 % depuis 2012). Cette enquête quinquennale est donc reproduite cette année 2023 afin de suivre l'évolution de la population sur notre territoire.

Ainsi du 15 mai au 15 juillet, les communes de toute taille, de toute altitude, de toute unité paysagère doivent permettre de construire un échantillon représentatif du territoire, afin de pouvoir reconduire dans 5 ans ces inventaires et statuer sur l'évolution de la population. Ainsi, au moins **60 communes par département** seront à compter à l'occasion de 2 (voire 3) passages entre début mai et début juillet.

SOMMAIRE

P.4 // Comment ça marche ?

- p.4 : Où prospecter ?
- p.4 : Quand prospecter ?
- p.5 : Protocole

P.5 // Les bonnes pratiques

P.6 // Ressources utiles

- p.6 : reconnaître une hirondelle de fenêtre
- p.7 : reconnaître un nid d'hirondelle de fenêtre
- p.8 : fiche de comptage - exemple et document vierge
- p.10 : tract boîte aux lettres
- p. 11 : Affiche pour les communes

P.12 // Contacts



© Stefan Berndtsson



© Samuel Maas



© Phototrip



© Ornitholog

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES FINANCEURS

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMENT ÇA MARCHE ?

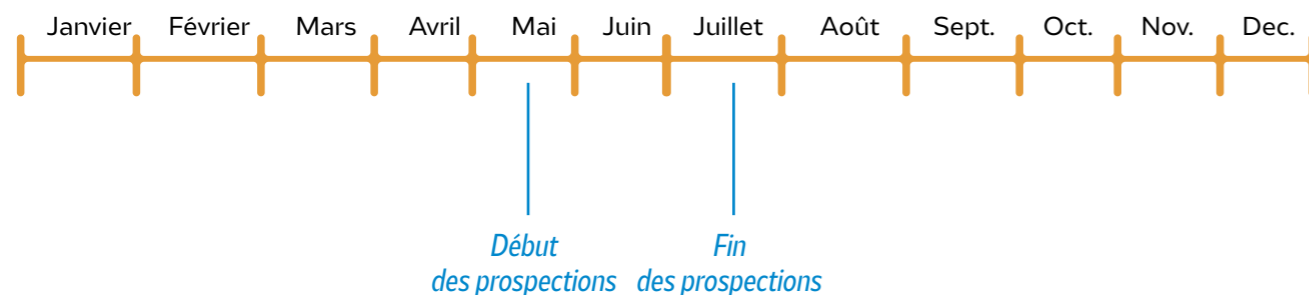
OÙ PROSPECTER ?

Une liste des communes à prospecter est disponible auprès de votre coordinateur territorial :

- **Pour le Doubs, le Jura et la Haute-Saône** : samuel.maas@lpo.fr
- **Pour le Territoire de Belfort (toutes les communes sont à couvrir)** : lucie.roussillo@gmail.com
- **Pour la Côte-d'Or** : matthieu.robert@lpo.fr
- **Pour la Saône-et-Loire** : brigitte.grand@lpo.fr
- **Pour l'Yonne** : isabelle.bellier@lpo.fr
- **Pour la Nièvre** : cyril.binetruy@lpo.fr

QUAND PROSPECTER ?

Les prospections s'étalent du **15 mai au 15 juillet** pour permettre d'obtenir des informations pertinentes sur l'occupation des nids. Afin de couvrir l'ensemble d'une commune, plusieurs passages sont à réaliser : premier passage autour de la mi-mai, second passage début juin et troisième passage dès le 20 juin.



LE PROTOCOLE

1 Repérage des nids

Parcourir exhaustivement les rues de votre commune ou d'une commune choisie de l'échantillon afin de cartographier les colonies d'hirondelles de fenêtre.

À noter : le repérage et le premier passage peuvent être associés car il y a peu d'activités à la mi-mai.

3 Comptage en 2e ou 3e passages

Réalisez un dessin (fiche de comptage en annexe) pour chaque colonie (rue), en notant à chaque passage le type d'occupation. Lors de 2ème et 3ème passage, complétez le dessin du premier passage en notant l'activité nid par nid. Le dernier passage fin juin/début juillet permet de noter les jeunes au trou d'envol et ainsi d'estimer la taille de population.

Un exemple de fiche de comptage est consultable en annexe.

BONNES PRATIQUES

► Dans le respect des propriétés privées, seules les façades visibles depuis l'espace public seront à inspecter (sauf si vous entrez en contact avec les propriétaires).

► Espèce anthropophile, l'hirondelle de fenêtre forme des colonies facilement détectables dans les villes et villages à l'œil nu ou aux jumelles. Observez bien le dessous des toits !

► N'indiquez aucune donnée sur Faune France tant que l'enquête n'est pas clôturée.

► Evitez les prospections les premières heures de la journée, entre 12h et 14h et lors des jours de pluie et de vent.

2 Bilan et saisie

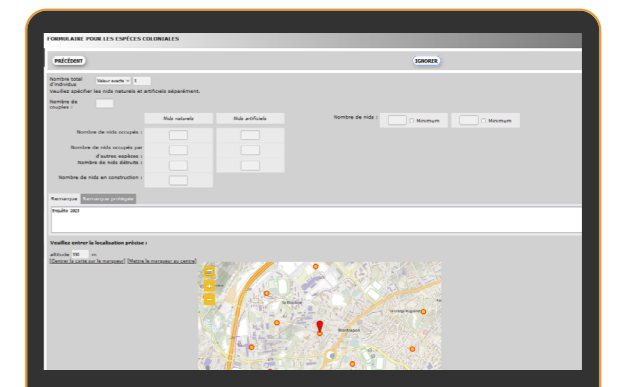
Réalisez **une seule saisie** "bilan" de vos passages, en notant scrupuleusement sur votre fiche (consultable en annexe) :

- le nombre de nids occupés,
- le nombre de nids total
- le nombre de nids détruits
- le nombre de nids occupés par d'autres espèces
- le nombre de nids en construction

Comment saisir vos observations ?

Rendez-vous sur Faune-france.org ou sur l'application mobile [NaturaList](https://www.naturalist.org/). Vous pouvez aussi transmettre vos informations par mail à samuel.maas@lpo.fr avec les dates de prospections, la localisation précise des nids sur une carte et les résultats.

Dans le **champ «remarque»**, écrire : «Enquête 2023». Utiliser le module espèces coloniales : ce module apparaît automatiquement lorsque vous saisissez votre observation d'hirondelle en localisation précise avec un code atlas égal ou supérieur à l'intitulé « fréquentation d'un site de nid potentiel » (code 7 ou EBCC 6).



RECONNAÎTRE UNE HIRONDELLE DE FENÊTRE

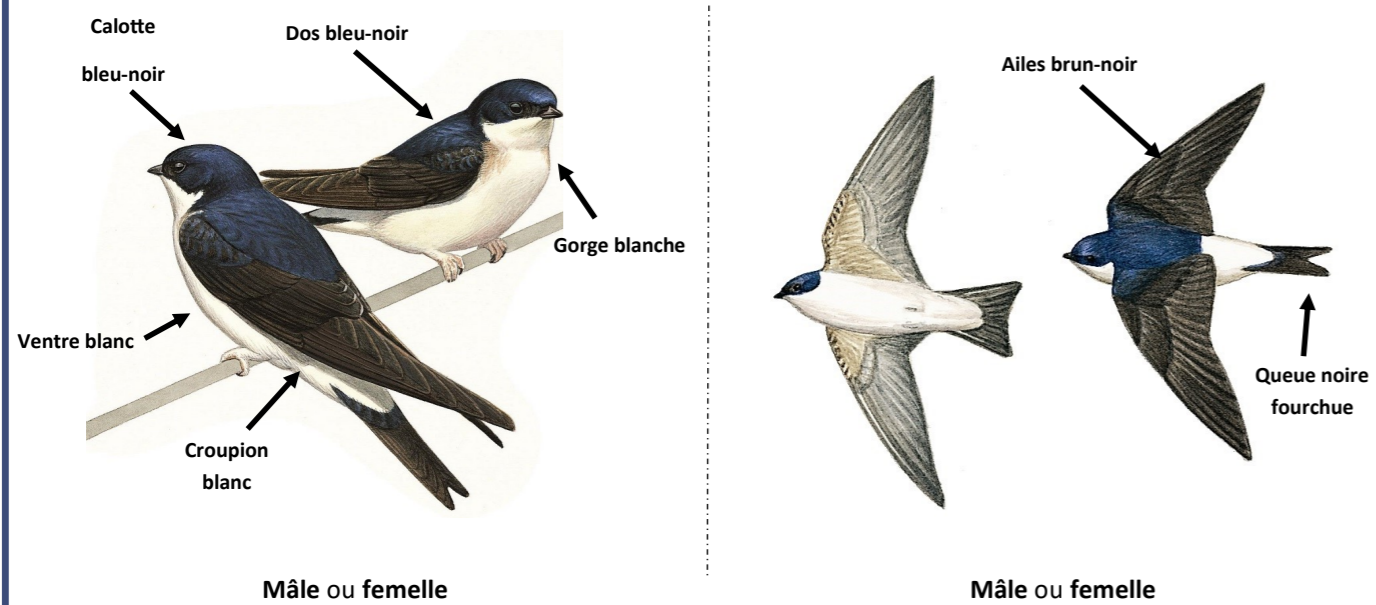
Carte d'identité



- **Poids** : 15 à 21 g
- **Longueur** : 12 cm
- **Envergure** : 26 à 29 cm
- **Alimentation** : Des insectes et des araignées, capturés en vol
- **Période de présence** :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
- **Ecoutez le chant de l'Hirondelle de fenêtre sur oiseaux.net**

Comment la reconnaître ?



Mâles et femelles ont un plumage **identique**.

Le **juvénile** a un plumage plus **terne** que ses parents, sans reflets métallisés.

Habitat et aménagements du jardin

L'**Hirondelle de fenêtre** utilise un mélange de boue pour façonner son nid, qu'elle construit sur les façades de nos habitations. On la retrouve aussi sur son habitat naturel : les falaises de montagne. Pour l'attirer chez vous, vous pouvez installer des **nids artificiels** sur la façade de votre habitation avec des **planches en bois**, qui retiendront les fientes. Si un nid a été déjà été formé pendant l'été, il faut éviter de le détruire, car elle aime revenir au même endroit après sa migration.

Risques de confusion

Elle peut être confondue avec sa cousine l'**Hirondelle Rustique**, mais cette dernière a une gorge rouge, et non blanche comme l'Hirondelle de fenêtre. Les individus d'Hirondelle rustique juvénile, bien que plus terne, restent reconnaissables grâce à leurs queues plus échancrées et leurs corps plus élancés. La confusion avec le Martinet noir est aussi fréquente mais elle s'en distingue par son ventre blanc.



Crédit photo : Jean Bisetti - Dessins : François Desbordes

RECONNAÎTRE UN NID D'HIRONDELLE DE FENÊTRE



Un nid à la forme d'une coupe fermée avec un accès latéral étroit

L'hirondelle construit son nid en boue dans l'angle d'une fenêtre, sous une avancée de toit ou sous un balcon, sur une façade extérieure.

Les colonies peuvent compter plusieurs dizaines de couples et leurs nids s'agglutiner en de véritables grappes.



QU'EST-CE QU'UN NID OCCUPÉ ?

Un nid est considéré comme occupé si :

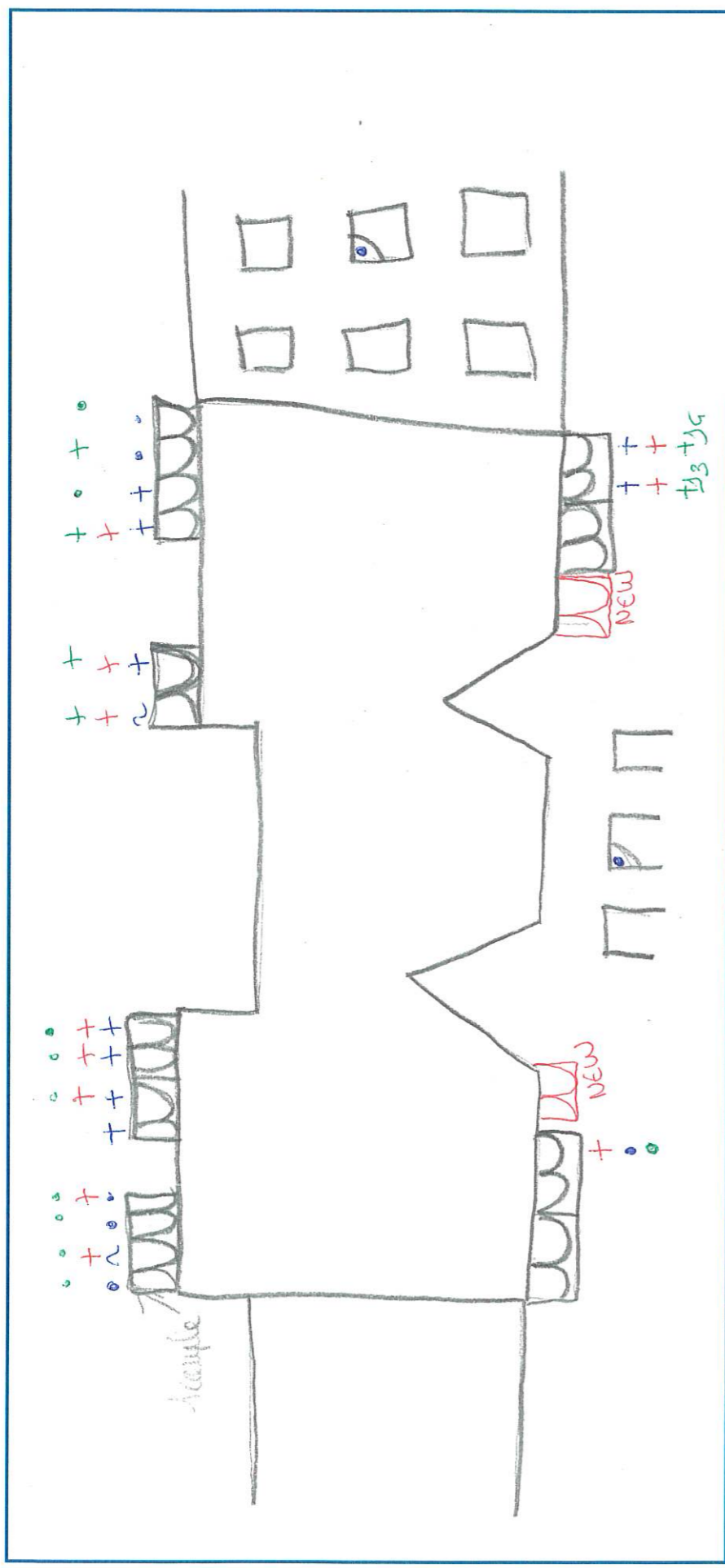
- il présente des **signes de rénovation récente** (différentes coloration de boue, présence de bourrelet nouvellement construit...),
- des **allers retours des adultes** pour le nourrissage des jeunes ou construction du nid sont observés,
- les **têtes des jeunes sont visibles** à l'entrée,
- des **fientes fraîches** sont présentes à l'aplomb du nid.

Nid d'hirondelle artificiel



Adresse : 14 Rue du Polygone
(Bâtiment, entreprise, lycée, bailleur social...)

Date 1^{er} passage : 19/05/23
Date 2^{ème} passage : 09/06/23
Date 3^{ème} passage : 23/06/23



Bilan nombre de couples : **9**
(Des 3 passages)

Nombre de nids :
Nombre de nids occupés :
Nombre de nids occupés par d'autres espèces :
Nombre de nids détruits :
Nombre de nids en construction :

Nids naturels

28
9

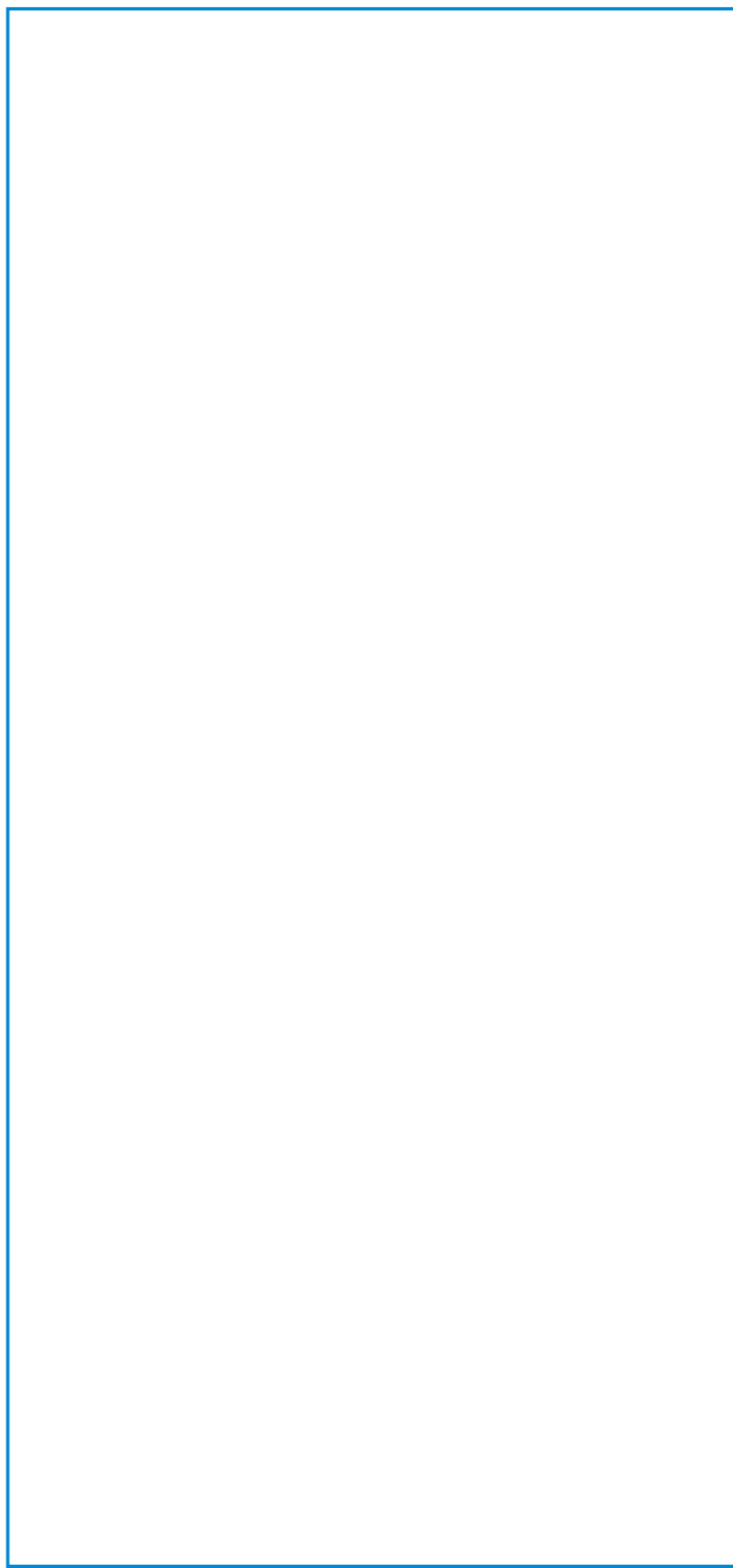
Nids artificiels

Légende

- Rien à signaler
- ~ Nids fréquentés
- + Nids occupés
- +tj Jeunes au « balcon »

Adresse :
(Bâtiment, entreprise, lycée, bailleur social...)

Date 1^{er} passage :
Date 2^{ème} passage :
Date 3^{ème} passage :



Bilan nombre de couples :
(Des 3 passages)

Nombre de nids :
Nombre de nids occupés :
Nombre de nids occupés par d'autres espèces :
Nombre de nids détruits :
Nombre de nids en construction :

Nids naturels

Nids artificiels

Légende

- Rien à signaler
- ~ Nids fréquentés
- + Nids occupés
- +tj Jeunes au « balcon »

GRANDE ENQUÊTE

Hirondelles de fenêtre 2023



© Phototrip

GRANDE ENQUÊTE

Hirondelles de fenêtre 2023



© Phototrip

Message à destination des habitants

L'année 2023 est placée sous le signe de l'hirondelle de fenêtre à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté ! Réalisée tous les 5 ans, l'enquête hirondelles de fenêtre, menée par la LPO BFC aura lieu pour la première fois à une envergure régionale ! Ces dernières décennies, on constate un déclin inquiétant de l'espèce, lent et régulier, avec -18% des effectifs depuis 2012 en Franche-Comté. Cette nouvelle enquête va nous permettre de suivre l'évolution des populations au niveau régional.

Ainsi, de nouvelles prospections vont avoir lieu dans plusieurs communes entre mai et juillet, à l'occasion d'au moins deux reprises. N'ayez donc pas peur si vous voyez de drôles d'oiseaux équipés de jumelles, devant votre bâtiment ou votre maison, il s'agira sûrement de bénévoles LPO qui comptent les nids !

N'hésitez pas à les rejoindre pour en savoir plus et les aider dans leur comptage !

N.B. : il est important de rappeler qu'en France, les hirondelles bénéficient d'un statut de protection totale issu de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Il ne peut être porté atteinte ni aux individus (poussins et adultes), ni à leur nid. Toute personne ne respectant pas la loi s'expose à de fortes sanctions.

Pour plus d'informations sur l'enquête : bit.ly/EnqueteHirondellesLPOBFC
03 81 50 43 10 / samuel.maas@lpo.fr



Enquête réalisée avec le soutien de :



Message à destination des habitants

L'année 2023 est placée sous le signe de l'hirondelle de fenêtre à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté ! Réalisée tous les 5 ans, l'enquête hirondelles de fenêtre, menée par la LPO BFC aura lieu pour la première fois à une envergure régionale ! Ces dernières décennies, on constate un déclin inquiétant de l'espèce, lent et régulier, avec -18% des effectifs depuis 2012 en Franche-Comté. Cette nouvelle enquête va nous permettre de suivre l'évolution des populations au niveau régional.

Ainsi, de nouvelles prospections vont avoir lieu dans plusieurs communes entre mai et juillet, à l'occasion d'au moins deux reprises. N'ayez donc pas peur si vous voyez de drôles d'oiseaux équipés de jumelles, devant votre bâtiment ou votre maison, il s'agira sûrement de bénévoles LPO qui comptent les nids !

N'hésitez pas à les rejoindre pour en savoir plus et les aider dans leur comptage !

N.B. : il est important de rappeler qu'en France, les hirondelles bénéficient d'un statut de protection totale issu de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Il ne peut être porté atteinte ni aux individus (poussins et adultes), ni à leur nid. Toute personne ne respectant pas la loi s'expose à de fortes sanctions.

Pour plus d'informations sur l'enquête : bit.ly/EnqueteHirondellesLPOBFC
03 81 50 43 10 / samuel.maas@lpo.fr



Enquête réalisée avec le soutien de :



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

GRANDE ENQUÊTE 2023

Hirondelles de fenêtre Du 15 mai au 15 juillet

Des prospections sont en cours sur la commune par des bénévoles LPO !



© Phototrip

Plus d'infos sur
bit.ly/EnqueteHirondellesLPOBFC

Contact
samuel.maas@lpo.fr



Hirondelle de fenêtre © Phototrip

BONNES PROSPECTIONS À TOUS !

VOS CONTACTS

Coordinateur régional du programme : samuel.maas@lpo.fr

Coordinateur en Côte d'or : matthieu.robert@lpo.fr

Coordnatrice en Saône-et-Loire : brigitte.grand@lpo.fr

Coordnatrice dans l'Yonne : isabelle.bellier@lpo.fr

Coordinateurs Haute-Saône - Jura - Doubs : samuel.maas@lpo.fr et ondine.dupuis@lpo.fr

Coordnatrice dans le Territoire de Belfort : lucie.roussillo@gmail.com

Coordinateur dans la Nièvre : cyril.binetruy@lpo.fr

DESTRUCTION DE NIDS - À QUI LE SIGNALER ?

Dans un premier temps, informer la LPO de vos démarches.
Vous pouvez ensuite intervenir auprès des personnes responsables en tentant de les sensibiliser à la sauvegarde des nids.

Si ces personnes ne se montrent pas coopératives ou s'il y a urgence, vous pouvez alerter le service départemental de l'OFB (Office Français de la Biodiversité), organisme chargé de la police de l'environnement notamment des espèces protégées.

La protection de ces fragiles oiseaux migrateurs participe d'une action citoyenne. Il appartient donc à chacun de nous, sur la base d'une démarche simple et concrète, d'être vigilant et de veiller à la sauvegarde de ces ambassadeurs du printemps.

bfc.lpo.fr

